COOPÉRATION PARENTS SAINT-RÉMI
Procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2012, 19h00.

Personnes présentes : Daniel Arsenault, Danièle Bouchard-Serhan, Sylvie Bouchard, Guylaine Boulanger, Michèle Boutin, Anne-Charlotte Dumée-Caroni, Natalie Clairoux, Brigitte Cool, Dominique Duval, Claude Gagné, Annie Gendron, Dominique Godin, Wael Kahil, Mathieu Lavigne, Rogerio Lima, Isabelle Poulin de Courval, Françoise Saine, Ariane Samson.

1. Mot de bienvenue.

2. Présentation de l'effectif 2012-2013

Les nouveaux représentants de l'équipe du CPRS sont :
Danièle Bouchard-Serhan Co-présidente
Isabelle Poulin de Courval Co-présidente
Gordon Spicer Trésorier
Sylvie Bouchard Secrétaire
Claude Gagné Communications

3. Adoption de l'ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour. Proposé par Dominique Godin. Adopté.

4. Adoption du dernier procès-verbal :

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2012 est proposée par Anne Charlotte Dumée-Caroni, secondée par Dominique Godin. Adoptée.

5. États financiers :

Les résultats seront présentés lors de la prochaine réunion puisque que Gordon est absent et qu'il n'a pas rencontré Madame Luci afin de finaliser les résultats de l'année précédente.

6. Tour des comités :

Comité de traduction : Julie Poirier ne peut prendre en charge le comité cette année. Besoin d'un responsable du comité.

Expo-travaux : Sonia Houle devrait prendre la relève cette année mais ce n'est pas confirmé.

Jardinage: Natalie Clairoux mentionne que les plates-bandes à l'avant de l'école auront besoin d'être retravaillées à cause des travaux extérieurs. L'activité de plantation de bulbes dans la cour des maternelles aura encore lieu cette année. Elle mentionne aussi qu'un budget de 200$ doit être approuvé pour le jardinage.

*Comité des finissants : E*st organisé par les parents de 6ième année. Une démarche est habituellement faite par les professeurs vers décembre. On suggère que la levée de fonds par la vente de yogourts glacés TCBY soit remplacée par une foire de Noël. Il est aussi noté que la vente des TCBY a une logistique compliquée, va à l'encontre des recommandations de l'école relativement à la consommation d'aliments nutritifs mais permet de ramasser des fonds.

Vie communautaire : Dons de fournitures scolaires : Danièle Bouchard nous fait part que deux boîtes remplies de fournitures scolaires ont été remises à l'École Notre-Dame-des-Rapides. La Directrice était très contente de les recevoir et planifiait les offrir en cadeau aux étudiants.

Les Rémiades : Cette fête de fin d'année a célébré son 15 ième anniversaire en 2011 et a été organisée par Danièle et Isabelle. Ce comité a besoin de relève cette année.

Levée de fonds : Françoise Saine est responsable de ce comité. La campagne est lancée et la livraison se fera le 20 novembre à la rencontre de parents. Cette année, des affiches fournies par le fournisseur pourraient être utilisées dans l'école. Un appel sera bientôt fait pour avoir plus de bénévoles.

7. Site Internet du CPSR

Claude Gagné présente le site Internet du CPSR et mentionne qu'il a été créé afin d'expliquer aux parents les activités faites par les parents, pour qu'ils en sachent plus sur les comités et qu'ils s'inscrivent. Seulement une quarantaine de parents se sont inscrits dont 27 pour Les Rémiades et 10 pour la vente d'agrumes. L'année passée, plus de 80 bénévoles s'étaient portés disponibles. Un rappel devrait être envoyé. Claude est félicité pour son travail extraordinaire à la création du site.

8. Projets SOVERDI

Pour qu'un projet soit considéré par le CPSR, il doit rencontrer 3 critères soit : toucher le plus grand nombre de personnes, qu'il soit communautaire et qu'il soit durable.

Mme Cool a rencontré les représentants de SOVERDI (La Société de verdissement du Montréal Métropolitain) pendant 2 heures dans la cour d'école. SOVERDI est un organisme à but non lucratif ayant comme objectif de diminuer les îlots de chaleur. Cet organisme travaille en partenariat avec l'école de même que des entreprises privées pour l'aide de financement. Certaines suggestions ont déjà été apportées par la Société soit l'ajout d'arbres au débarcadère et plus d'arbres dans la cour qui pourrait remplacer le projet de l'auvent de l'année précédente. Mme Cool aimerait que St-Rémi ait la plus belle cour mais la sécurité est la priorité spécialement dans la cour des maternelles. Une suggestion est faite que le projet d'embellissement de la cour devienne l'objectif de la vente d'agrumes.

Un comité pour le projet d'embellissement de la cour d'école sera ajouté au site afin de recruter les personnes intéressées.

Levée de l'assemblée 20h30
Sylvie Bouchard, secrétaire